

Anticipé par e-mail

(president@bba.org.lb ;
melhem@khalafirm.com)

Monsieur Melhem KHALAF
Bâtonnier
ORDRE DES AVOCATS DE BEYROUTH
Palais de Justice
Beyrouth
Liban

Genève, le 14 septembre 2021

Soutien à l'Ordre des avocats de Beyrouth

Monsieur le Bâtonnier,
Chères Consœurs, chers Confrères,

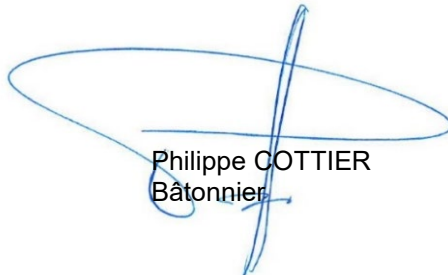
En tant qu'association représentant les intérêts des avocats, l'Ordre des avocats de Genève accorde une importance particulière au droit de l'avocat d'exercer sa profession sans entrave, intimidation, harcèlement ou ingérence induite des pouvoirs publics, tel qu'il découle notamment des Principes de base relatifs au rôle du barreau de 1990.

Nous avons récemment appris la brusque détérioration des conditions d'exercice de la profession d'avocat au Liban, notamment à Beyrouth. Aussi, c'est avec consternation que l'Ordre des avocats de Genève a eu vent des nombreuses arrestations de consœurs et confrères, ainsi que des interdictions temporaires d'exercer ou d'entrer dans l'enceinte du Tribunal prononcées à leur encontre.

Particulièrement en cette période de grève, l'Ordre des avocats de Genève se tient, dans la mesure de ses compétences, à disposition de l'Ordre des avocats de Beyrouth pour appuyer son action pour le respect de l'état de droit et la lutte contre la corruption.

Je souhaite ici vous assurer de la solidarité de notre Ordre ainsi que de son indéfectible soutien à l'égard de l'Ordre des avocats de Beyrouth.

Veuillez recevoir, Monsieur le Bâtonnier, chères Consœurs, chers Confrères, l'assurance de mes sentiments confraternels dévoués.


Philippe COTTIER
Bâtonnier